



---

**FORMATION  
PIC F + PAE PS**

**DOSSIER  
D'INFORMATION**

JUIN 2022

---

FORMATION PROPOSÉE PAR





# Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme

Association de loi du 1er Juillet 1901

## DOSSIER D'INSCRIPTION : FORMATION PIC F + PAE PS

### INFORMATIONS PERSONNELLES DU CANDIDAT

Mr     Mme     Mlle

**NOM :**

**Prénom :**

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Adresse email :

Profession :

Maladie / Allergie / Traitement médical :

### **Personne à prévenir en cas d'urgence :**

NOM et Prénom :

Numéro de téléphone :

### DOCUMENTS À NOUS RETOURNER

- Fiche d'inscription (page 2)
- 2 photos d'identité
- 1 copie recto et verso de votre Carte Nationale d'Identité ou équivalent.
- 1 copie de votre diplôme PSE 1 et PSE 2 ou équivalent.
- 1 copie de votre formation continue PSE 2.
- 1 enveloppe timbrée en format 32.5 x 23 cm.
- 1 acompte de 300 euros à l'ordre du Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme (en cas d'annulation de la formation par l'organisme celui-ci vous sera retourné).

Kreiz Breizh Sauvetage-secourisme / Piscine, Route de Rostrenen, Gouarec 22570

N°Déclaration : W292004033 / SIRET : 817 580 277 00025 / CODE APE : 9499Z

Cake.william@yahoo.com / 06.95.84.02.44 / [www.kreizbreizh-sauvetage-secourisme.com](http://www.kreizbreizh-sauvetage-secourisme.com)

## INFORMATIONS SUR LA FORMATION

### • **Objectifs de la formation**

La formation de *Formateur aux Premiers Secours* a pour objectif l'acquisition des compétences nécessaires à l'enseignement des premiers secours.

La formation a pour objectifs de rendre les candidats aptes à :

- Acquérir les connaissances relatives afin d'acquérir l'unité d'enseignement « Pédagogie Initiale et Commune de Formateur » :
- Savoir organiser une session de formation aux premiers secours
- Savoir réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir d'une formation à l'unité d'enseignement PSC 1 et/ou PSE 1 et PSE 2.
- Mettre en œuvre les techniques pédagogiques nécessaires pour animer une séance de formation
- Réaliser une évaluation formative, sommative et certificative des participants.

*(Décret du 12 juin 1992 modifié. Les arrêtés du 08 août 2012 et du 03 septembre 2012)*

### • **Conditions d'admission à la formation**

Pour être autorisé à subir la formation Formateur en Premiers Secours et/ou PSC, il faut :

1. Être titulaire du certificat de compétences à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en Prévention et Secours Civiques (à jour de sa formation continue) pour la PAEF PSC (5 jours).
2. Être titulaire du certificat de compétences de PSE 2 ou équivalent (à jour de sa formation continue) pour la PAEF PS.

### Recommandations :

- Avoir une bonne connaissance de l'ensemble des techniques et des recommandations techniques du PSC 1, du PSE 1 et du PSE 2.
- Avoir encadrer des sessions de formation initiale PSE 1 et 2 en tant qu'aide formateur.

### • **Matériels demandés pour la formation**

- 1 ordinateur portable (création de support : diaporama, affiche, projection d'image, etc)
- 1 bloc note, stylos, surligneurs et 1 clé USB
- 1 Porte vues ou classeur ou pochette

## • **Organismes de formation**

Cette formation est organisée par le Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme avec l'aide de son partenaire l'ANSB Natation Sauvetage (CDF 29). Ces deux organismes sont affiliés à la FNMNS.

## • **L'équipe pédagogique**

L'équipe pédagogique est composée de 2 formateurs à jour de leur formation continue, dont un responsable pédagogique, et a pour objectif de déterminer le nombre et la qualité de chacun au sein du groupe formateur.

Pour cela l'équipe pédagogique doit permettre à l'apprenant de conceptualiser ses compétences acquises, au cours de la formation, au domaine particulier de l'enseignement des risques et à l'apprentissage des gestes et des techniques relatives aux premiers secours.

*(Réf : Arrêté du 03 sept 2012)*

## • **Dossier d'inscription**

Le dossier du candidat à la formation de Formateur aux Premiers Secours doit être présenté au préfet, un mois avant la date de l'examen, par le responsable de l'organisme habilité ou de l'association nationale agréée assurant la formation initiale.

Le dossier devra nous être parvenu **au plus tard le 15 Mai 2022**.

Un minimum de 6 candidats est demandé pour maintenir la formation autrement elle sera annulée. La formation ne pourra excéder 12 candidats.

*(Arrêté du 03 septembre 2012– relatif à la formation de Formateur aux Premiers Secours)*

## • **Coût de la formation**

Le coût total de la formation en auto-financement est de **1 000 euros**.

Ce coût comprend :

- L'hébergement
- L'ensemble des repas (petit déjeuner, déjeuner, collations, diner)
- Les recommandations et référentiels internes de formation et de certification liés à la formation (en format papier A4)
- Les documents et outils pédagogiques nécessaire à la formation

## PLANNING DE LA FORMATION

HEURE	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h30									
	Début de la formation + présentation	PIC F	Carrefour des techniques PSC 1	PAE PSC	PAE PSC	Carrefour des techniques PSE 1 et 2	PAE PS	PAE PS	ÉVALUATION PAE PS
	PIC F								
10h30									
11h	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause
	PIC F	PIC F	Carrefour des techniques PSC 1	PAE PSC	PAE PSC	Carrefour des techniques PSE 1 et 2	PAE PS	PAE PS	ÉVALUATION PAE PS
12h30									
	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS
13h30									
	PIC F	PIC F	PAE PSC	PAE PSC	ÉVALUATION PAE PSC	PAE PS	PAE PS	PAE PS	ÉVALUATION PAE PS
15h									
15h30	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause
16h	PIC F	PIC F	PAE PSC	PAE PSC	ÉVALUATION PAE PSC	PAE PS	PAE PS	PAE PS	Fin de la formation + rangement
17h30									
	Temps Libre	Temps Libre	Temps Libre	Temps Libre	Temps Libre	Temps Libre	Temps Libre	Temps Libre	
20h									
	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	
21h	Fin de journée	Fin de journée	Fin de journée	Fin de journée	Fin de journée	Fin de journée	Fin de journée	Fin de journée	

## • Lieu et Date de la formation

La formation Formateur aux Premiers Secours (PIC F + PAE PS) se déroulera du

**Samedi 4 Juin 2022** jusqu'au **Dimanche 12 Juin 2022**, à **Plomeur (29)**.

**Début du stage à 9h le samedi matin** jusque 16h le dimanche 13 juin.

—> *Possibilité d'arriver le vendredi après-midi/soir si besoin.*

Adresse de la formation : **Camping de la Torche, Roz à Tremmen, 29120 PLOMEUR**



## • Accès et Transport

Plomeur est une petite commune dans le département du Finistère (29) qui se situe à environ 30 minutes à l'ouest de Quimper.

Pour les personnes qui souhaiteraient venir en **train**, Quimper dispose d'une gare en ligne directe avec Paris (Gare Paris Montparnasse).

Si besoin, possibilité de venir vous chercher à la gare de Quimper pour vous conduire sur le lieu de la formation.

Pour les voitures : Le parking du camping se situe à l'extérieur de celui-ci, il vous sera donc demandé de vous garer sur les places indiquées à cet effet (pour des questions de sécurité les véhicules ne seront pas acceptés dans l'enceinte du camping).

Pas de déplacement prévu sur les temps de formation. En dehors, possibilité de covoiturage.

## • Hébergement et Repas

La formation vous est proposée en pension complète. L'hébergement se fera en mobilhome dans le camping de la Torche et les repas seront collectifs (n'oubliez pas de nous signaler tout régime alimentaire particulier dans votre fiche de renseignement).

Pour l'hébergement, il vous faut prévoir : un sac de couchage (ou couette) et un oreiller.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

### • Épreuves à l'Unité d'Enseignement (UE) de la PAE de Formateur aux Premiers Secours

Pour chaque candidat un dossier est établi au cours de la formation. Ce dossier comprend les différentes pièces relatives aux évaluations formatives et sommatives\* de chacun, établies durant la formation. Il contient également l'avis de l'équipe pédagogique sur l'aptitude ou l'inaptitude du candidat à contextualiser ses compétences de formateur acquises dans le domaine particulier de l'enseignement à la prévention des risques et à l'apprentissage des gestes aux premiers secours.

\*Au cours de la formation, le candidat est évalué sur son aptitude à enseigner les gestes de premiers secours conformément aux recommandations du référentiel interne de formation à l'unité d'enseignement PSE 1 et 2, à savoir :

- Respecter les recommandations techniques ;
- Mettre en œuvre les techniques pédagogiques correspondant à l'objectif spécifique
- Réaliser une évaluation formative, sommative et certificative des auditeurs ;
- Choisir et utiliser les aides pédagogiques adaptées ;
- Apporter des justifications et des commentaires pertinents, simples et clairs.

### • Le jury d'examen

Le jury d'examen est composé de 5 membres dont :

- 1 médecin
- 3 formateurs de formateurs désignés, à jour de leur formation continue
- 1 personne titulaire au minimum du certificat de compétences de « formateur aux premiers secours » à jour de sa formation continue

Parmi ces 5 membres, le préfet désigne le président du jury d'examen.

Les dossiers relatifs aux évaluations du candidat doivent permettre au jury de s'assurer :

- De l'atteinte de l'ensemble des compétences exigées en pédagogie (*ref : annexe I de l'arrêté du 8 août 2012*)
- De la parfaite maîtrise des procédures et des techniques relatives aux premiers secours.
- De la conformité du processus d'évaluation du candidat au référentiel interne de certification établi par l'organisme formateur.

Le jury d'examen se réunit à une date fixée, celle-ci peut être quelques jours à quelques semaines, après la formation.

Le résultat des délibérations du jury donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal avant publication, conformément aux dispositions de l'article 6 du décret du 12 juin 1992.

À la suite de ces délibérations, les candidats admis se voient délivrer le certificat de compétences de « formateur aux premiers secours » par la préfecture, par courrier, selon un modèle conforme aux préconisations du ministère chargé de la sécurité civile.

---

## **RAPPEL CONTACT**

*N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement ou en cas de problème avec votre dossier*

**Téléphone : 06 95 84 02 44**

**Email : [cake.william@yahoo.com](mailto:cake.william@yahoo.com)**

**Adresse : Piscine, Route de Rostrenen, 22570 GOUAREC**



**Association des Nageurs  
Sauveteurs de la Baie**